

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

BILAN
Au 31 décembre 2025, en euros

ACTIF	2025	2024	Variation
Caisse, banques centrales, C.C.P. Effets publics et valeurs assimilées Créances sur les établissements de crédit et assimilés Opérations avec la clientèle (Actif) Obligations et autres titres à revenu fixe Actions et autres titres détenus à long terme Parts dans les entreprises liées Crédit bail et location avec option d'achat 1 Location simple 2 Immobilisations corporelles Capital souscrit non versé Actions propres Autres actifs Compte de régularisation (Actif)	32 235 805 6 976 109 554 339	13 785 715 2 187 570 99 309	18 450 090 4 788 539 455 031
TOTAL DE L'ACTIF	39 766 253	16 072 593	23 693 660

PASSIF	2025	2024	Variation
Banques centrales, C.C.P. Dettes envers les établissements de crédit Opérations avec la clientèle (Passif) Dettes représentées par un titre Autres passifs Comptes de régularisation (Passif) Provisions Dettes subordonnées Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) Capitaux propres hors FRBG Capital souscrit Prime d'émission Réserves Ecart de réévaluation Provisions réglementées et subventions Report à nouveau (+/-) Résultat de l'exercice (+/-)	28 298 053 7 105 380 536 503 465 935 3 360 382 2 500 000 (1 275 057) 2 135 439	12 917 268 1 481 606 448 776 1 224 943 2 500 000 (546 050) (729 008)	15 380 785 5 623 774 87 727 465 935 2 135 439 (729 008) 2 864 447
TOTAL DU PASSIF	39 766 253	16 072 593	23 693 660

COMPTE DE RÉSULTAT
Au 31 décembre 2025, en euros

	2025	2024	Variation
+ Intérêts et produits assimilés			

- Intérêts et charges assimilées			
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées			
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées			
+ Produits sur opérations de location simple			
- Charges sur opérations de location simple			
+ Revenus des titres à revenu variable			
+ Commissions (produits)	7 090 350	1 584 451	5 505 899
- Commissions (charges)			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	420 016	669	419 347
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
+ Autres produits d'exploitation bancaire	354 941	119 221	235 720
- Autres charges d'exploitation bancaire	(999 422)	(140 505)	(858 917)
Produit Net Bancaire	6 865 886	1 563 836	5 302 050
- Charges générales d'exploitation	(3 546 426)	(2 343 843)	(1 202 583)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles			
Résultat Brut d'Exploitation	3 319 460	(780 007)	4 099 467
- Coût du risque	(421 279)		(421 279)
Résultat d'Exploitation	2 898 182	(780 007)	3 678 189
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(429 281)	5 391	(434 672)
Résultat Courant Avant Impôt	2 468 900	(774 616)	3 243 516
+/- Résultat exceptionnel		45 609	(45 609)
- Impôt sur les bénéfices	(333 462)		(333 462)
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
RÉSULTAT NET	2 135 439	(729 008)	2 864 447

ANNEXE AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT (exercice clos le 31 décembre 2025)

Société : Deblock SAS

Adresse : Spaces Shake Building - 612 Rue de la Chaude Rivière- 59800 Lille

SIRET : 94826416300031 – APE : 6311Z

Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

Deblock SAS propose un compte de paiement associé à un portefeuille de crypto-actifs. La société a été créée par le groupe Deblock, afin de servir les clients résidents français.

Deblock SAS a été enregistrée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") en tant que Prestataire de Services sur Actifs Numériques ("PSAN") le 21 juin 2023 sous le numéro d'enregistrement E2023-081, pour fournir les services d'achat ou de vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal et d'échange d'actifs numériques. Elle a également obtenu l'agrément PSAN le 22 novembre 2024 sous le numéro d'agrément A2024-002.

Par ailleurs, la société est Établissement de Monnaie électronique ("EME") conformément à la décision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR") du 22 novembre 2023. Ainsi, elle est autorisée à émettre et à gérer de la monnaie électronique sous le code d'identification 17748.

Deblock SAS est opérationnelle en France depuis avril 2024. L'année 2025 a été notamment marquée par l'obtention de l'agrément Mica le 23 mai 2025 sous le numéro d'agrément A2025-001. Cet agrément a permis à la société de lancer l'expansion de ses activités en Europe.

Note 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la Société ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Par ailleurs, la Société, répondant aux critères mentionnés dans L123-16 du Code du Commerce, a adopté une présentation simplifiée de ses états financiers, qui ont été enrichis afin d'en faciliter la compréhension.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente de la société en date du 12 mai 2026. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Application des principes généraux

Dans le cadre du processus d'agrément par l'ACPR et l'AMF, Deblock SAS n'a pas été considéré comme un établissement hybride. En ce sens, les comptes individuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC n°2013-01 du 30 octobre 2013 relatif aux modalités d'établissement des comptes des établissements de monnaie électronique, qui renvoie à l'ensemble des dispositions comptables applicables aux établissements de crédit, notamment le règlement de l'ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, dans sa version modifiée par le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Les règlements du CRB ou de l'ANC qui prévoient des dispositions spécifiques pour les établissements de crédit s'appliquent également aux EME.

Immobilisations financières (Dépôt de garantie)

La valeur brute des dépôts de garantie correspond à leur valeur nominale.

S'agissant d'une créance, un test de dépréciation est réalisé en cas d'indice de perte de valeur. Si la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une dépréciation est enregistrée pour le montant de cette différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Jetons détenus

La Société détient pour son compte propre des jetons ne présentant pas les caractéristiques de titres financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, sans intention d'utilisation des services associés ou de la livraison des biens associés, ces jetons sont présentés dans le poste Jetons détenus. Les variations de valeur vénale des jetons détenus sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires à l'actif du bilan en cas de perte latente et au passif du bilan en cas de gain latent.

Les valeurs vénales sont déterminées à la date clôture, sur la base des dernières informations fiables disponibles. En cas de perte latente, une provision pour risque est constituée.

Lors de la cession de ces jetons, les plus et moins-values de cession des jetons détenus sont calculées selon la méthode du coût moyen pondéré d'acquisition (CMP), et sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Engagements de retraite

Compte tenu de l'âge moyen des employés, nous estimons que les engagements de retraite de la Société ne seraient pas significatifs. A ce titre, aucune provision n'a été constituée à fin 2025.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation résulte des produits et charges afférents aux activités courantes de la Société.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et charges afférents à la gestion des jetons détenus.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut les produits et les charges, qui, par leur nature, leur occurrence ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes de la Société.

Evènements intervenus depuis la clôture

La présidente de Deblock SAS Madame Adriana RESTREPO a démissionné. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale du 3 février 2026. Monsieur Adrien KESLER a été nommé pour la remplacer.

Note 2 : Créances sur les établissements de crédit

	2025	2024	Variation
Compte ordinaire	517 627	7 742	509 885
Compte de règlement	3 347 558	1 731 590	1 615 968
Compte de cantonnement	28 370 621	12 046 383	16 324 238
Créances rattachées			
Total Créances sur les établissements de crédit	32 235 805	13 785 715	18 450 090

Les disponibilités s'élèvent à 32 235 805€ au 31 décembre 2025. Ce solde correspond principalement à 28 370 621€ de fonds clients cantonnés conformément aux articles L.522-17 et L.526-32 du Code Monétaire et Financier.

Le compte ordinaire correspond aux placements effectués par la société sur un compte souscripteur dans un fond monétaire géré par BlackRock.

Note 3 : Immobilisations financières

	VALEUR BRUTE AU 01/01/2025	Augmentation	Diminution	VALEUR BRUTE AU 31/12/2025

Titres de participation Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	288 099	920 970		1 209 069
Total Valeurs Brutes	288 099	920 970		1 209 069
Dépréciation des titres de participation Dépréciation des créances rattachées à des participations Dépréciation des autres immobilisations financières				
Total Dépréciations				
Total Valeurs Nettes	288 099	920 970		1 209 069

Les autres immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie versé à Visa pour un montant de 1 411 000 dollars américains, dans le cadre du service de paiement par carte proposé par Deblock SAS à ses clients. Ce dépôt permet de couvrir tout défaut de paiement de la Société auprès de Visa.

Note 4 : Créances

	VALEUR BRUTE AU 31/12/2024	VALEUR BRUTE AU 31/12/2025	A un an au plus	A plus d'un an
Créances Autres créances Personnel	87 125 59 864 4 963	364 467 3 401 554 11 145	364 467 3 401 554 10 918	227
Total Créances	151 952	3 777 166	3 776 939	227

Au 31 décembre 2025, les créances correspondent principalement à:

- 193 265€ de créances Checkout.
- 83 901€ de produits d'intérêts à recevoir d'Intesa Sanpaolo, au titre des fonds clients cantonnés déposés sur un compte rémunéré.

Le poste autres créances correspond principalement à 2 980 766€ versés sur le compte d'avances Visa mis en place en décembre 2025. Ce mécanisme d'avances a pour but de remplacer le dépôt de garantie en 2026.

Note 5 : Jetons détenus

Le poste jetons détenus est uniquement composé de jetons détenus pour compte propre. Le solde au 31 décembre 2025 est détaillé ci-dessous:

	01/01/2025	Augmentation	Diminution	2025	2025 Valeur vénale	2024 Valeur vénale
BTC	12	18	(25)	4	319 790	1 030 118
ETH	113	775	(731)	157	397 132	364 793
EURC	21 821	1 791 579	(1 522 846)	290 553	290 553	21 834
SOL	458	11 824	(9 601)	2 681	284 475	83 968
USDC	77 317	2 809 830	(2 145 619)	741 527	631 926	74 343
USDT	134 146	15 774	(149 379)	542	462	128 732
WETH	0	0		1	1 383	982
AVAX		1		1	6	
POL		285 248	(25 400)	259 848	22 751	
BNP		0	0	0	9	
HYPE		365	(1)	364	8 043	
Autres jetons		43 484 176	(41 281 069)	2 203 107	799	

Total					1 957 330	1 704 770
-------	--	--	--	--	-----------	-----------

Le compte Kraken est constitué de dollars américains à hauteur de 28 654\$.

Note 6 : Comptes de régularisation - Actif

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Charges constatées d’avance	125 058	99 309	25 749
Ecart de conversion - Actif	429 281		429 281
Total Comptes de régularisation	554 339	99 309	455 030

Les comptes de régularisation à l'actif correspondent principalement à l'écart de conversion sur les jetons détenus par la Société.

Note 7 : Opérations avec la clientèle - Passif

	2025	2024	Variation
Comptes ordinaires créditeurs	26 135 254	12 062 939	14 072 315
Autres sommes dues	2 162 799	854 329	1 308 470
Total Opérations avec la clientèle - Passif	28 298 053	12 917 268	15 380 785

Les opérations avec la clientèle correspondent principalement aux:

- Dépôts clients pour 26 135 254€.
- Sommes reçues en attente d'application à un compte de la clientèle.

Les fonds clients font l'objet d'un sur cantonnement de 72 568€ au 31 décembre 2025.

Note 8 : Dettes

	VALEUR BRUTE AU 31/12/2024	VALEUR BRUTE AU 31/12/2025	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Groupe et associés	927 201	3 345 466	3 317 927	27 539	
Total emprunts et dettes financières divers	927 201	3 345 466	3 317 927	27 539	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 530	587 744	587 744		
Dettes fiscales et sociales	158 788	672 553	599 950	72 603	
Autres dettes	24 088	2 499 617	2 491 196	8 421	
Total Dettes	1 481 606	7 105 380	6 996 817	108 563	

Le poste groupe et associés correspond principalement aux financements intragroupes reçus par la Société en 2025. Les dettes à plus d'un an correspondent principalement aux intérêts relatifs aux financements perçus en 2023 et 2024.

Les dettes fiscales et sociales correspondent principalement à :

- L'impôt sur les sociétés.
- La taxe sur les salaires au titre de 2024 et 2025. La Société considère que son activité ne lui ouvre pas de droit à déduction intégrale de la TVA, à ce titre elle se conforme à l'obligation d'assujettissement à la taxe sur les salaires prévue à l'article 231 du CGI.

Les autres dettes correspondent principalement aux dettes vis-à-vis de Visa au titre des paiements réalisés par les clients de la Société pour 2 079 604€.

Note 9 : Comptes de régularisation - Passif

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits constatés d'avance	528 280		528 280
Ecart de conversion - Passif	8 223	448 776	(440 553)
Total Comptes de régularisation	536 503	448 776	87 727

Les comptes de régularisation au passif correspondent principalement au produits constatés d'avance relatifs aux revenus d'abonnements annuels.

Note 10 : Fonds propres et solvabilité

Du fait des bénéfices constatés, les capitaux propres de la Société ont été régularisés en 2025.

Les fonds propres disponibles sont supérieurs aux exigences réglementaires tels que présentés ci-dessous :

Fonds propres disponibles

	2025	2024	Variation
Capital	2 500 000	2 500 000	
Réserves			
Résultat déficitaire		(729 008)	729 008
Résultat bénéficiaire	2 135 439		2 135 439
Report à nouveau	(1 275 057)	(546 050)	(729 008)
Immobilisations incorporelles			
Total Fonds Propres Prudentiels (A)	3 360 382	1 224 943	2 135 439

Exigences en fonds propres

	2025	2024	Variation
Exigences en fonds propres EME	450 713	127 038	323 675
Exigences en fonds propres MiCA	388 726	120 700	268 026
Total Exigences en Fonds Propres (B)	839 439	247 738	591 701
Excedent (A) - (B)	2 520 943	977 205	1 543 738

Note 11 : Produit net bancaire

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Commissions perçues sur prestations de services de paiement	7 090 350	1 584 451	5 505 899
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	420 016	669	419 347
Autres produits d'exploitation bancaire	354 941	119 221	235 720
Total produits	7 865 307	1 704 340	6 160 967
Commissions versées			
- Autres charges d'exploitation bancaire	(999 422)	(140 505)	(858 917)
Total charges	(999 422)	(140 505)	(858 917)
Total Produit net bancaire	6 865 886	1 563 836	5 302 050

Au 31 décembre 2025, les commissions correspondent principalement à 3 434 183€ provenant des échanges crypto-euro et euro-crypto pour, 2 468 892€ de revenus d'abonnement, 856 033€ de revenus d'interchange.

Les gains sur opérations des portefeuilles de négociation correspondent aux gains et pertes réalisés sur les achats et ventes de jetons détenus par la Société.

Les autres produits d'exploitation bancaire correspondent principalement aux intérêts perçus au titre des dépôts clients, et de la garantie Visa pour 342 463€.

Les autres charges d'exploitation bancaire correspondent aux achats de prestations de services de paiement, notamment pour proposer les services de paiement par carte bancaire et virements SEPA aux clients de la société.

Note 12 : Charges générales d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Salaires et traitements	945 573	636 865	308 708
Charges sociales	391 435	269 113	122 322
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	116 929	80 727	36 202
Charges de personnel	1 453 936	986 706	467 230
Impôts et taxes	106 619	145 695	(39 076)
Impôts et taxes	106 619	145 695	(39 076)
Location	21 042	8 867	12 175
Services de développement du produit et frais de marketing	1 275 181	803 309	471 872
Honoraires extérieurs	164 209	208 573	(44 364)
Achats entreprises liées	239 371	71 513	167 858
Intérêts sur compte courant d'associé	110 605	19 555	91 050
Autres services extérieurs	175 461	99 624	75 837
Services extérieurs	1 985 869	1 211 441	774 428
Total Charges générales d'exploitation	3 546 424	2 343 843	1 202 581

Les charges d'exploitation correspondent principalement aux frais de personnel et aux prestations externes nécessaires à l'activité de Deblock SAS.

Note 13 : Coût du risque

	01/01/2025	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provision pour incident opérationnel		425 564	40 939	384 624
Provision pour litiges clients		36 654		36 654
Total coût du risque		462 218	40 939	421 279

Le coût du risque correspond principalement à l'incident opérationnel intervenu en 2025. Cet incident était lié à des comptes clients devenus débiteurs en raison de compensations tardives des paiements clients et des paiements forcés par les marchands. Ces comptes ont été transférés à des agences de recouvrement.

Note 14 : Pertes sur actifs immobilisés

	01/01/2025	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provisions pour perte de change		429 281		429 281
Total pertes sur actifs immobilisés		429 281		429 281

Les pertes sur actifs immobilisés correspondent à la provision pour perte latente relative à la réévaluation du portefeuille de jetons détenus par la Société au taux de clôture.

Note 15 : Impôt sur les bénéfices

	31/12/2025
Résultat comptable	2 468 900
Réintégrations extra-comptables	552 853
Déductions extra-comptables	(878 057)
Déficits antérieurs imputés	(809 849)
Résultat fiscal imposable	1 333 847
IS au taux de 15 %	
IS au taux de 25 %	333 462
IS net dû	333 462

L'impôt sur les bénéfices s'établit à 333 462€. Les réintégrations et déductions concernent principalement les pertes et gains latents relatifs à la réévaluation du portefeuille de jetons détenus par la Société au taux de clôture.

Note 16: Parties liées

Au 31 décembre 2025, la Société a bénéficié de financements de la part de sa société mère Deblock Ltd. et sa société sœur Techblock Ltd. pour un montant de 3 345 466€ (contre 927 201€ au 31 décembre 2024), générant des intérêts de 110 605€ sur l'exercice.

La Société a par ailleurs comptabilisé des achats auprès de Techblock Ltd. pour 239 371€ sur l'exercice 2025 (contre

71 513€ en 2024).

Ces transactions ont été conclues à des conditions de marché normales.

Note 17 : Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Aucun engagement et opération hors bilan significatifs sont à recenser sur l'exercice.

Note 18 : Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen au cours de l'exercice s'élève à 10 employés en 2025, contre 12 en 2024.